



Futur bébé Français ayant un pere étranger

Par **Dexterr**, le **14/03/2010** à **14:33**

Bonjour,

Avant tout merci de prendre le temps me lire. Je suis Alex (28ans), Mauricien et fiancé depuis plus d'un an a Anais (26ans), Française qui vit depuis quelques années a l'île de la Réunion. Depuis plus de 3ans nous faisons des aller retour Réunion Maurice et vice versa. Nous avons bien pris le temps d'apprendre a nous connaître et a present nous souhaitons nous mariés pour etre définitivement ensemble. Ayant finalement décidé de vivre a la Réunion nous nous appretions a entamer les lourdes démarches administratives (Mariage mixte...). Cependant nous venons de découvrir qu'Anais est enceinte et nous en sommes tres heureux :)

Maintenant nous nous demandons s'il ne serait pas plus facile pour moi de faire une demande de visa long séjour avec option emploi ou carte de résident ou regroupement familiale vie privée compte tenu de la situation actuelle au lieu d'entamer une longue procedure administrative pour se marier. Une fois cela obtenu le mariage sera beaucoup plus simple, j'imagine. Ce qui me dérange le plus c'est de ne pas pouvoir etre avec elle pendant sa grossesse. Un heureux evenement certes mais je me demande quelles sont les options qui s'offrent desormais a nous pour que les choses avancent au plus vite.

Si nous nous rendons a la Mairie de sa ville reconnaitre notre futur enfant des maintenant, cela donnera droit a une carte de résident ou visa regroupement familiale vie privée? Ou il y a t'il autre chose?

Je précise que je suis actuellement a Maurice et qu'Anais est a la Réunion.

Merci de bien vouloir m'aider, j'espere vite trouver la solution la plus simple et surtout la plus rapide.

Alx

Par **etrangers sans droit**, le **27/03/2010** à **21:23**

bonsoir

voici deux articles pouvant vous renseigner sur les lois gérant le mariage mixte

<http://sites.google.com/site/cireloiretcher/les-travaux-et-parutions-du-cire/informations-thematiques-du-cire/droit-a-vivre-en-famille/le-mariage-entre-etranger-ou-mixte-en-france> et la conséquence d'être parent étranger d'un enfant français

<http://sites.google.com/site/cireloiretcher/les-travaux-et-parutions-du-cire/informations->

